Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 35 (1897)

Heft: 52

Artikel: Lè roucans

Autor: C.T.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-196620

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

un peu cassée le récit évangélique de la naissance du Christ.

Je me demande aujourd'hui comment ce fait historique et religieux, qui a changé la face du monde, a pu donner lieu à des usages aussi singuliers que celui de la Chauche-vieille, de la fonte des plombs, du piquage des psaumes, rabaissant le saint livre au rang d'un vulgaire grimoire, et de tant d'autres pratiques bouffonnes ou superstitieuses.

J'espère au moins pour l'honneur de la population féminine, que ce fait n'existe plus, qui consistait à aller frapper à minuit, la veille de Noël, à la porte de certain animal grognon, pour inférer de sa réponse ou de son silence, si l'avenir réservait un mari grognon à celle

qui l'interrogeait,

Et le père *Chalande*, Chauche-vieille masculine des anciens Genevois, n'est sans doute qu'un dérivé de *Calende*, nom par lequel on désignait quelquefois, au moyen-âge, la fête de Noël. Le Saint-Nicolas des Russes serait sans doute le même personnage; de même que la *Befana* des Italiens correspond à notre Chauche-vieille.

Tout cela, y compris l'usage, en Angleterre, d'orner de feuilles de houx la demeure du riche et du pauvre, n'est autre chose qu'un reste de paganisme laissé à la suite de l'intro-

duction des fêtes chrétiennes.

L'arbre de Noël est un emblème d'un tout autre caractère, puisqu'il représente ordinairement, dans le monde qui entoure son trône, quelque scène de la nativité. Néanmoins, je ne saurais admettre l'arbre de Noël comme fête chrétienne que dans le cercle intime de la famille ou dans une église. Et malgré cela n'en faut-il pas moins chercher l'origine dans les coutumes du culte scandinave.

Au solstice d'hiver, les adorateurs d'Odin plantaient devant leurs maisons deux sapins en croix, illuminaient leurs demeures et se livraient à de copieuses libations de bière et à de plantureux festins. Leur vénération pour les arbres sacrés se traduisaient dans certaines contrées par l'habitude d'illuminer, au moyen de torches résineuses, les arbres sous lesquels s'accomplissaient les mystères de leur dieu. C'est ainsi que Berchta, déesse de leu mière, était honorée. A défaut d'arbres qui lui furent spécialement consacrés, on coupait des arbustes que l'on transformait en de rustiques candélabres étincelants de clarté.

Amis lecteurs, puissiez-vous passer un heureux Noël, non à la mode d'il y a 60 ans, mais de celle qui resserre les liens de famille, élève la pensée et réjouit le cœur.

SOPHIE T.

Le vin de Lavaux à Genève.

On sait que dans les bonnes années le vin de Lavaux est d'une vinosité si énergique que beaucoup de profanes, surpris de cette exubérence, sont tentés de l'attribuer à une alcoolisation artificielle.

Le fait s'est présenté il y a une vingtaine d'années.

Un brave vigneron de Lavaux, qui s'était amassé une jolie fortune avec le produit de ses excellents parchets, et dont l'extrême avarice ne lui avait pas permis de quitter son village, résolut cependant de voir Genève avant de mourir.

Un beau jour, il monte en wagon et débarque à Genève; mais avant de partir, l'économe vigneron avait pris ses précautions et s'était promis de nombreux plaisirs sans bourse délier

Il comptait sur quelques bons placements et s'était muni de quatre bouteilles de son meilleur cru de 1865. *Lè Genevois vont s'ein létzi lè potès*, se disait-il en patois. Il s'installe dans un hôtel de troisième ordre, admire les curiosités de la ville, et songe enfin, l'avantveille de son départ, à opérer la vente de son vase de 1865. Il s'en va dans quelques maisons que le juge de paix de son cercle lui avait recommandées, et le premier client qu'il visite, ancien chapelier retiré des affaires, déguste le vin et fait une horrible grimace en s'écriant:

— Ce n'est pas du vin pur, c'est trop fort! Notre vigneron eut beau protester :

— Je l'ai planté, fit-il, je l'ai vu naître, je l'ai porté au pressoir, je l'ai soigné, soutiré et personne d'autre que moi n'y a mis le nez.

Tout fut inutile. Le chapelier était à cheval sur ses opinions vinicoles.

Chez un autre bourgeois, même réponse:

— Il est impossible qu'un vin de cette force soit un vin naturel!

Notre vigneron rentra le soir à l'hôtel tout désappointé; il fut préoccupé toute la nuit de sa mésaventure et regrettait déjà la dépense du voyage. Mais cette insomnie avait porté ses fruits... Tout à coup, il se frappe le front, se lève, s'habille, saisit une grande carafe d'eau sur sa table de nuit, et de ses quatre bouteilles en fait six, en disant: Ah ie diont que iè lé brouillê, eh bin ne vû pas être aliusa à tort.

Il retourne chez ses clients et les aborde hardiment:

— Eh bien, messieurs, voilà d'une autre année ; achetez-en ou n'en achetez pas, ça m'est égal, mais faites-moi le plaisir de le goûter.

— A la bonne heure, s'écrie le chapelier, voilà ce qui s'appelle du vin... Envoyez-m'en

cinq cents litres.

Celui-ci l'accompagna chez ses amis et connaissances, et partout même accueil. Le soir, plus de la moitié du grand vase avait trouvé son placement.

Le bonhomme de Lavaux s'en retourna ravi et conta l'aventure à sa femme. Personne d'autre ne connut cette histoire, mais chaque fois que le vigneron entendait parler des Genevois, il avait soin d'ajouter avec un malin sourire: « Oh! oui, ce sont surtout de fins connaisseurs en vins!,»

Nous nous plaisons cependant à croire qu'aujourd'hui nos vins sont mieux appréciés de nos amis de Genève.

Noël dans le midi de la France.

Dans le midi de la France, la fête de Noël est l'objet de manifestations toutes spéciales, qui rappellent singulièrement certains usages idolâtriques. La veille de Noël, au lieu de jeûne et de mortifications, on ouvre la fête par le grand souper. La table est dressée devant le foyer où pétille, couronné de lauriers, le cariquié, vieux tronc d'olivier séché et conservé avec amour pendant toute l'année par la triple solennité de Noël.

Mais avant de s'asseoir à table, on procède à la bénédiction du feu. Le plus jeune enfant de la famille s'agenouille devant le feu et le supplie, sous la dictée paternelle, de bien réchauffer, pendant l'hiver, les pieds ffilsux des petits orphelins et des vieillards infirmes, de répandre sa clarté et sa chaleur dans toutes les mansardes prolétaires et de ne jamais dévorer la demeure du pauvre laboureur, ni le navire qui berce le navigateur au sein des mers lointaines. Puis il bénit le feu en l'arrosant d'une libation de vin cuit, à laquelle le cariguié répond par des crépitations joyeuses.

Puis on se met à table. Après le souper, on se réunit en cercle autour du foyer et on chante des noëls jusqu'à minuit, heure à laquelle on se rend en masse à la première messe.

La nuit du 24 au 25 est la véritable fête. Pendant toute cette nuit, les pauvres sont autorisés à mendier publiquement en chantant des cantiques. Les enfants leur jettent, par la fenêtre, leur aumône, dans des bourses de papier qu'on allume par un bout pour faire voir où elles tombent.

Dans les campagnes où l'esprit de superstition n'est pas déraciné encore, on ne manque pas de laisser, cette nuit-là, sur la table, la part des morts,

usage assez touchant en ce qu'il semble associer les morts au festin des vivants.

La fête dure ainsi trois jours avec les mêmes festins et les mêmes chants. Seulement, le 25, au repas du soir, on mange la dinde de la Noël. Le 26, c'est le tour du pain de Saint Etienne surmonté du laurier qui couronne son parrain martyr. Ce pain affecte la forme d'une gourde, et on lui attribue une foule de vertus à la fois merveilleuses et burlesques.

C'est aussi le soir du 26 qu'a lieu l'inauguration des crèches, ces petits théâtres où l'on représente la naissance de Jésus. C'est là que se chantent ces noëts où les anges parlent toujours en français et les bergers en provençal. Ces chants populaires fourmillent de saillies naïves, de lazzis spirituels et d'éclairs de philosophie, dont on reste longtemps frappé.

Pour voir une représentation de crèche dans tous ses détails, il faut y aller le 6 janvier, jour des Rois. Ce n'est qu'à cette date que les mages apparaissent sur la scène avec leurs manteaux de soie brodés de paillettes d'or, leurs domestiques maures et leurs chameaux de certon. Les plus beaux morceaux de chants sont mis dans la bouche des rois. Du reste, presque chaque annnée, les fêtes de Noël inspirent sur la naissance de Jésus et sur son adoration par les mages de l'Orient, de nouveaux chants populaires que les enfants répètent dans les rues.

Lè roucans.

L'est portant on rudo petit meti qué cé dè roucan!

Roucanà à n'on vezin on bet dè cigare àobin on pélon dè taba po bourrà sa pipa quand on est dévant la fordze, qu'on a bin idée dè tourdzi et qu'on a aobllià son paquiet dè Caporat, n'ya rein à derè, kà, eintrè bons vezins, on ne sè cord pas mau on blliosset dè Griéchebaque po n'a chiqua et, bin dài iadzo, à clliào que vo démandont on cigare, faut onco lào bailli lè mo tsettès, dè façon que n'ont què lào mor a fourni.

Coumeint vo z'é de, po cliiâo z'iquie, n'ya onco rein à derè et on pâo vretablliameint pas lè traità dè roucans, quand n'ein font pas coutema.

Mâ, quand on vâi dài gaillà qu'ont bons brés et bounès piautès, on pétro solido, on n'estoma que pâo bin reduirè, sè mettrè à teindre la demi-aune n'a pas férè oquiè, oï ma fâi, se cein vo démedzè pas, dè lâo baillì dâi z'estrivières.

N'âi-vo jamé vu dein lè tserrâirès de cllião musicâres allemands, dâi mineu, coumeint on lào dit? Et bin, cllião tutches, que n'ont portant ni tsambès rontiès et ni brès trossis, amont mi, petou què travailli, roudâ pè lè velâdzo et s'escormantsi à djuï tota la dzornâ dâi mouferines et dâi sautiches que cein fâ fremelhi lè piautès âi dzouvenès damuzallès et gravâ âi serveintès dè relavâ, kâ pas petou l'oùzont cllião trompettâie que hardi! l'accouillont via la patta d'êze et laissont tot ein pllian pè l'hotô po allâ attiuta à la fenêtra.

Se portant clliâo galliâ aviont tant sâi pou d'acquoet, se volliâvont eimpougni la bessé, lo fochâo âobin la faulx, coumeint no z'autro, porriant gâgni dâi ballès dzornâ; mâ, allâ lo lâo derè? vo z'ariont astout einvouyi férè po-

tografiyi!

Et, n'est pas rein qué dein lè z'allemagnès què l'ài a dè cllia sorta dè dzeins, kâ, vo vâidès assebin per tsi no dâi lulus que n'ont rein dè mau, que porriont s'eingadzi po vôlets âobin allà po lè dzeins fochèra, scïyi, épantsi lo fémé, pllianta lè truffès, trérè lè raves et lè z'abondances, férè lè fenèsons et lè messons, grulà lè blliessons et lè coquiès, et qu'àmont mi férè lè tserropès et allà roucanà lào medzi tsi dài bravès dzeins.

Et pu, cllião gailla que sont dinse, crairia-vo que, bin dai iadzo, sè conteinteyant dao pou qu'on lao baille? Ma fai na!

Bin soveint cliâo z'avales-royaumes sont

asse gormands que dai monsus; et po lo baire, alla-vai vo crotsi avoue leu? quand ne coudiont pas onco vo z'eimpronta de la mounia.

Adon, coumeint ne sè tsaillont pas dè bâirè à la cassa et que l'ont adé lo coraillon ein fû, cein ne lào va pas tant d'êtrè dinse avoué lo bosson vouaisu, assebin l'allugont totès lè bounès z'occajons que pâovont trovà po sè mettrè oquiè dè bon derrai lè tétets âobin po roucana on part dè verro.

Quand y'a n'a vôta et que lo Conseiller qu'a êtà nommà pâyè on part dè litro, n'ya pas fauta d'allà lè crià, et se y'a n'a misa à la pinta dè Coumouna, l'ài sont lè premi po s'aidi à rupà lè vins; se cauquon transvasè vouaiquie que l'arrevont, et ài veneindzès vont sè fourrà pè lè truets, soi-disant po bailli on coup dè man, mà lè petou po déguenautsi çauquiès verro

Et quand passont vài n'a câva ïo l'oùzont dévezà, hardi! l'eintrebâtsont la porta, font seimblliant dè tsertsi cauquon et diont dinse à cé que tire âo bosset:

— L'oncllio Samuïet n'est pas ice per hazâ?

— Na, te vâi, s'on l'âi repond.

— Ya dza n'a vuarba que lo tsertse et on m'avâi de que l'étâi tsi vo!

— Et bin na! vâo-tou on verro?

— Bin s'on vâo?

Adon, noûtron lulu s'amîne tot balameint et vo sédès coumeint cein va quand on est dèveron lo guelion: on de adé qu'on ne martse pas rein que su n'a piauta; après on verro, ein vint on sècond, pu on troisiémo; lo roucan sè met à dévezà avouè lé z'autro, pu quand l'ont ti on part de litro dein lo casaquin, on s'ein va et lo chenapan, que n'a perein sâi, assebin.

Lo vilho Gougan étâi dè cllia sorta, et coumeint l'ètâi à la tserdze dè la coumouna, n'avâi pas soveint dâi Napoléïons dein sa fatta, assebin tot cein que poivè roucanâ ïo que sâi, tant ein bâirè qu'ein medzi, lo fasâi.

Onna né, on vilho municipau payivè lo ressat a dâi z'ovrâi que l'avâi eingadzi po lè messons et coumeint l'avâi étâ conteint dè leu, volliàvè assebin lâo z'offri oquiè dè bon et l'avâi coumandâ dai bifetèques et dè bio savâi que l'ài avâi prâo dè vin po lè z'arrosâ.

Tandi que l'étiont à medzi clliao bifetèques, vouaiquie Gougan que passe dèvant la maison et coumeint l'hotô se trovave ao pllian pi et que le fenêtres n'étant pas clliouses, cllia boune odeu de tsai et de sauce se cheintai du que devant.

Adon Gougan s'arrêté on bocon, et se peinse : Mein ve eintra tsi lo municipau et sare bin lo diabllio se me baille pas n'a brequa de cein que medzont.

Quand l'eut ruminà n'a vuarbetta, l'eintrè tot lo drai à l'hotô sein roilli à la porta, coumeint cein sè fà pè la campagne.

L'étiont sa à tràbllia que medzivont adè coumeint dâi lâo après clliao bifetèques et l'aviont alluma lo craisu, ka on ne veyai dza perein

— Que dis-tou dè bon, Gougan? l'âi fe lo municipau.

— Ye dio que quand y'ein a por sa, y'ein a por houit.

— Pisque l'est dè la clliàirance dè noutron cràisu que te dis dinse, l'âi dese lo municipau, ein eintaneint on troisièmo bifetèque, t'as ma fài bin réson: quand y'ein a por sa, y'ein a bin por houit et onco bin mé, et du que te vint po profità dè la clliàire, ne fà pas atteinchon à no et va pi tè chètà su lo fohy, découtè lo tsat!

Le climat de St-Saphorin. — Nous extrayons les lignes suivantes d'un manuscrit datant de l'année 1850:

« On cultivait jadis l'olivier dans les endroits abrités des environs du bourg de St-Saphorin,

mar and a second to the second

comme le prouvent d'anciennes reconnaissances qui font mention du paiement de redevances de dixmes et censes en huile d'olive. Ces oliviers ont péri durant le rigoureux hiver de 1708, et on n'en a plus replanté dès lors. On en voyait cependant encore un dans un jardin du village de Rivaz, qui a péri dans l'hiver de 1829.

» On cultive près de tous ces villages, exposés à l'ardeur du soleil, réfléchi et concentré par des rochers escarpés, diverses plantes méridionales, telles que le grenadier, l'amandier, le romarin, etc., et une infinité de fleurs de toute espèce, œillets, lis, roses et autres qui se vendent sur les marchés de Lausanne, Vevey et autres villes riveraines du lac; mais aussi en quantité aux paroisses catholiques du « canton de Fribourg pour orner leurs autels et leurs églises aux fêtes solennelles, ce qui est d'un grand profit pour les habitants de ces villages. »

Juifs. — On lisait encore au commencement de ce siècle, dans le Code criminel du canton de Glaris, cette disposition barbare:

« S'il s'agit d'un voleur juif, on doit premièrement lui demander s'il veut adopter la foi chrétienne et recevoir le baptême. S'il dit que oui, un ecclésiastique le baptise par devant le Tribunal, après quoi il est jugé comme chrétien; s'il veut par contre rester juif, le jugement sera rendu comme suit: Il sera pendu par les pieds avec une corde ou une chaîne, comme voleur, à un gibet dressé expressément pour lui entre deux chiens enragés, et si élevé entre le ciel et la terre que l'herbe puisse croître sous lui et qu'il puisse commander aux chiens, aux oiseaux et à l'air, étant de cette manière étranger à la terre. Et Messieurs les juges ordonneront des gardes et des gens autour du gibet pour le garder jusqu'à ce que mort s'en suive, afin que cette vile créature ne fasse plus ni bien ni mal, et lorsque cela sera exécuté la loi sera satisfaite. »

La voiture de Napoléon Ier. — On sait qu'à la bataille de Waterloo la voiture de Napoléon tomba aux mains des Anglais, et comme à Londres on fait argent de tout, cette voiture y fut vendue 1000 guinées (25,000 fr.) Or l'acquéreur n'était autre qu'un spéculateur, qui fit une affaire excellente. Il gagna près de cent mille guinées, car la moitié au moins des habitants de Londres passa, moyennant un schelling (1 fr. 25), dans cette voiture, entrant par une portière, sortant par l'autre. Ceux qui voulaient s'y asseoir environ une minute payaient cinq schellings.

Le Mêlé.

Le Conseil communal d'une localité dont on voudra bien nous permettre de taire le nom, décida, il y a deux ou trois semaines, que ses membres prendraient un verre ensemble après la dernière séance de l'année, estimant qu'il était de bonne courtoisie de prendre ainsi congé des collègues qui n'avaient pas été réélus.

A l'ouverture de la séance où ce projet fut soumis à l'assemblée par le bureau, le premier objet mis en discussion consista dans la question de savoir quel serait le nombre des litres, et si l'on boirait du rouge ou du blanc.

Comme le conseil paraissait vouloir se diviser sur ce dernier point, un membre, d'humeur conciliante, fit la proposition ferme de boire du mêle, ce qui fut adopté à une forte majorité.

Après cela, on passa à des délibérations purement administratives, au cours desquelles le syndic s'endormit dans son vieux et large fauteuil.

Mais au moment où l'assemblée allait se pro-

noncer par un vote sur une affaire assez vivement débattue, le greffier poussa du coude son voisin et lui dit à demi-voix : « Qu'en ditesvous, syndic? »

Sans même ouvrir les yeux, ce dernier lui fit: «Eh bien, mon opinion est qu'il faut continuer avec du mêlé. »

Mot de la charade du 11 décembre: Demarche (dé-marche). Ont deviné: Messieurs Delessert, à Vufflens; Raboud, Romont; M^{me} Orange, Genève; Eugénie Kæser, Fribourg. — La prime est échue à cette dernière.

Logogriphe.

Quoique muet je parle et qui me voit m'entend; Je trompe quelquefois, mais je trompe gaîment.

Aux amants je sers d'interprète; Je suis une monnaie assez en cours chez eux. La prude en est avare, au lieu que la coquette En fait des charités à plus d'un malheureux; Ce fut peut-être à moi que Vénus dut la pomme: Mais, lecteur, en détail, si tu veux me saisir Ma première partie est une faible somme,

Et ma seconde un grand plaisir.

Potage à l'aurore. — Prenez des pommes de terre, des carottes, un oignon, une branche de céleri que vous épluchez et lavez soigneusement. Coupez-les en morceau et mettez-les dans une casserole avec eau et sel. Laissez cuire jusqu'à ce que ces légumes s'écrasent facilement; faites-en une purée que vous passez au tamis. Mettez cette purée dans la casserole avec un morceau de beurre. Laissez chauffer sans bouillir et versez dans la soupière sur des croûtons frits.

Boutades.

Au guichet du chemin de fer:

- Combien les premières?
- Un franc.
- Et les secondes ?
- Cinquante centimes.
- Alors une première pour moi et une seconde pour ma femme.

M. Prudhomme morigène son neveu qui, «né fatigué », s'entretient dans une douce paresse.

— Ah! de mon temps, nous étions autrement actifs que vous autres!... A ton âge, j'aurais sauté par dessus les maisons!

— Inutile maintenant, répond flegmatiquement le neveu, il y a des ascenseurs.

Une bonne coquille dans une revue financière:

« Messieurs les actionnaires pourront se préser er au *piège* de la Société pour toucher leurs div. Lendes. »

THÉATRE. — Dimanche 26 décembre, Le Juif errant, grand drame en 5 actes et 13 tableaux de Eugène Sue.

Samedi 1er janvier 1898, Monte-Cristo.
Dimanche 2 janvier, La Mendiante de St-

Lundi 3 janvier, Champignol malgré lui.

L. Monnet.

PAPETERIE L. MONNET, LAUSANNE Agendas pour 1898. — Fournitures de bureaux.

Au bon vieux temps des diligences, par L. Monnet, jolie brochure, avec couverture illustrée, fr. 1.50.

Causeries du Conteur Vaudois. Choix de morceaux amusants en patois et en français. La première série (2^{me} éd. illustrée) et la seconde sont encore en vente, à fr. **1.50** la série.

Chansonnier vaudois, par C. Dénéréaz, Fr. 1.80, Calendrier de la Révolution vaudoise, Fr. 1.50. Menus illustrés.

Au même magasin: Cartes de visite, de félicita tions et de faire-part. - Impressions de factures en-tête de lettres, cartes de commerce, etc.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.